

le Magazine du SIS 68



DOSSIER :

Renforts :
retours de mission à Mayotte

P. 11-13



NOUVELLE STRATÉGIE

nationale de lutte
contre les feux de
forêts

P. 14-15

BEAUVAU

de la Sécurité civile –
Point d'étape

P. 18-19



ÉDITORIAL

Chers lecteurs,

Alors que s'ouvre la période estivale, marquée par une activité opérationnelle soutenue, ce nouveau numéro de notre magazine vous propose de découvrir quelques-unes des dynamiques à l'œuvre au sein du SIS 68. À travers elles se dessinent les grands enjeux auxquels nous sommes confrontés, mais surtout, la capacité de notre service à s'y adapter avec détermination, cohérence et efficacité.

Depuis plusieurs mois, la sécurité civile est engagée dans une démarche d'écoute et de réflexion inédite avec le lancement du Beauvau de la sécurité civile. À l'échelle nationale, cette initiative traduit une volonté de mieux reconnaître les forces, les fragilités et les perspectives de notre modèle, pour en consolider les fondements. Le SIS 68 s'inscrit pleinement dans cette dynamique, convaincu que la qualité du service rendu à la population repose sur l'investissement des femmes et des hommes qui le composent, mais aussi sur une gouvernance locale claire, réactive et ancrée dans les réalités du territoire.

Le contexte budgétaire est exigeant. Il nous invite à faire preuve d'un sens aigu des priorités et à affirmer encore davantage notre capacité à tenir un cap clair : celui d'un service public de secours performant, réactif et accessible. Grâce à l'implication sans faille de tous les acteurs du SIS 68, cette exigence reste aujourd'hui tenue. Les indicateurs de performance du SIS 68 sont solides. La reconnaissance de notre action, tant par les autorités que par les citoyens, en atteste.

Face à l'élévation constante du risque feu de forêt, notre département n'est désormais plus à l'écart. Le changement climatique accentue la vulnérabilité de nos massifs forestiers, notamment dans le piémont vosgien. Conscients de cette évolution, nous avons renforcé nos capacités opérationnelles : modernisation des matériels, formations spécifiques,



entraînements ciblés. Le SIS 68 s'équipe, s'organise et anticipe. Vous le découvrirez dans ces pages à travers plusieurs initiatives concrètes

Cet esprit d'engagement s'exprime également au-delà des frontières de notre département. Qu'il s'agisse de mobilisations au titre de la solidarité nationale ou de missions exceptionnelles, comme récemment à Mayotte ou au Cameroun, les sapeurs-pompiers du Haut-Rhin répondent présents. Leur savoir-faire, leur rigueur et leur sens du devoir permettent d'apporter un concours efficace dans des contextes exigeants, souvent éloignés de notre quotidien opérationnel.

À travers toutes ces actions, c'est la même ambition qui s'affirme : protéger, secourir et servir avec exigence et efficacité. Cet engagement quotidien, nous le devons à l'ensemble des acteurs qui contribuent au fonctionnement de notre service : agents du SIS 68, élus, partenaires institutionnels et associatifs, employeurs partenaires. À chacun d'eux, je veux ici adresser mes remerciements sincères.

Je souhaite à toutes et à tous un bel été, placé sous le signe de la sérénité, de la vigilance et de la solidarité. Et si les circonstances l'exigeaient, je sais pouvoir compter sur la mobilisation exemplaire de celles et ceux qui font, chaque jour, la force et la crédibilité de notre service d'incendie et de secours

**Colonel hors classe
Patrice GERBER**

Directeur des Services d'incendie et de secours du Haut-Rhin

Le Magazine du SIS 68 - N° 15 - juillet 2025

Revue du service d'incendie et de secours du Haut-Rhin, 7, avenue Joseph-Rey, 68027 Colmar cedex.

Directeur de la publication : M. Frédéric Bierry, Président du conseil d'administration du SIS 68.

Directeur de la rédaction : Colonel hors classe Patrice Gerber. **Comité de rédaction :** Membres du CODIR.

Coordination : Justine Fuhrer - service communication du SIS 68. **Ont contribué à ce numéro :** Ltn Christophe Bihry, Justine Fuhrer, Daniel Kieffer, Lcl Christophe Marchal, Lcl Benoît Milanési. **Photographies et illustrations :** Dave Bonin, Hugo Duval, Maxence Ferrah, Justine Fuhrer, Guillaume Lang, Nicolas Mathieu, Marjorie Picard, Benjamin Poirey, Pierre Schaffhauser, Pierre Siebert, Sarah Stinner, Maxime Thuet, Olivia Vonthron.

Mise en page et Impression : Freppel Imprimeur, Wintzenheim  **Tirage :** 1300 exemplaires.

PASSATIONS DE COMMANDEMENT

1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2025

Au cours du premier semestre 2025, plusieurs passations de commandement ont marqué la vie des centres de secours du Haut-Rhin, illustrant la continuité et la vitalité de notre service. Ces moments forts ont été l'occasion de saluer l'engagement des chefs sortants et d'accueillir avec confiance leurs successeurs.

Centre de secours de Rouffach – 7 mars

Le 7 mars à Rouffach, le capitaine **Bernard LANG** a transmis le commandement au lieutenant **Gilles HECHINGER**, lors d'une cérémonie empreinte d'émotion. Après 42 années de service, dont 23 au CS Rouffach, le capitaine LANG a été nommé commandant honoraire. Son successeur a été félicité pour son sang-froid et son efficacité lors d'une intervention complexe à Westhalten en 2024.



Le SIS 68 remercie chaleureusement les chefs sortants pour leur dévouement sans faille, et adresse ses félicitations aux nouveaux commandants, qui incarnent l'avenir et la force collective de notre engagement.

Centre de secours d'Ottmarsheim – 8 mars

Le lendemain, à Ottmarsheim, le capitaine **Cédric BURNER**, après quatre années de commandement, a cédé sa place au lieutenant **Gilles NAVILIAT**. La cérémonie, marquée par la remise de fourragères à deux jeunes sapeurs-pompiers, a aussi permis de distinguer plusieurs membres du centre pour leur engagement exemplaire.

Centre de secours renforcé de Wittenheim et compagnie 5 – le 25 avril

Le 25 avril à Wittenheim, une cérémonie conjointe a officialisé la passation du commandement de la compagnie 5 et du CSR de Wittenheim. Le capitaine **Sébastien PETIT**, désormais affecté au Groupement Prévision Opérations, a transmis le flambeau au capitaine **Julien GROELL**. Plusieurs sapeurs-pompiers ont été décorés à cette occasion, soulignant la richesse des parcours et la fidélité à l'institution.



Dans les corps communaux, d'autres changements ont également rythmé ce semestre :

- À Aspach-Michelbach (Cie 4), le lieutenant honoraire **Thierry GWINNER** a passé le relais à l'adjudant-chef **Frédéric SCHUBNEL** le 22 février.
- À Bettendorf (Cie 7), le capitaine honoraire **Romane BLAISE** a cédé le commandement à l'adjudant-chef **Julien MUNCK** le 13 avril.
- À Baldersheim (Cie 5), l'adjudant-chef **Éric SITTLER** a transmis ses fonctions à l'adjudant **Gautier SALA** le 26 avril.





RETOUR SUR LA JOURNÉE NATIONALE DES SAPEURS-POMPIERS

Samedi 21 juin à Mulhouse

La Journée nationale des sapeurs-pompiers (JNSP) a été célébrée le samedi 21 juin 2025 à Mulhouse. A cette occasion, les sapeurs-pompiers du Haut-Rhin étaient réunis pour une journée marquée par deux temps forts.

1. L'Assemblée générale de l'UDSP 68

Dès 8h30, l'UDSP 68 a tenu son assemblée générale annuelle, présidée par le commandant Fabrice ZIEGLER, dans l'amphithéâtre de l'Université Fonderie.

Outre les travaux statutaires, elle a permis d'accueillir et d'échanger avec plusieurs personnalités. Notamment le colonel hors classe Patrice GERBER, Chef de corps et DDSIS ; Madame Lara MILLION, vice-présidente du conseil d'administration du SIS 68, représentant M. Frédéric BIERRY, président du CASIS ; le directeur de cabinet du Préfet du Haut-Rhin, M. Thomas DIMICHELE, représentant le Préfet et Monsieur Didier LEMAIRE, député du Haut-Rhin. À l'issue de l'Assemblée générale, une convention



tripartite de soutien aux jeunes sapeurs-pompiers a été signée entre le SIS 68, l'UDSP 68 et la section du Haut-Rhin de la Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH). Enfin, la signature d'une convention cadre de disponibilité entre le SIS 68 et la Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole est venue clôturer la rencontre, avec pour objectif de faciliter l'engagement et la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires.

2. La cérémonie départementale de la JNSP 68

En fin de matinée, sous un beau et chaud soleil estival, la cérémonie protocolaire, sur le parvis de l'Université Fonderie, a clôturé cette matinée de façon solennelle, avec un hommage aux 7 sapeurs-pompiers de France morts en service depuis le début de l'année. Après l'appel de leurs noms, trois gerbes ont été déposées en leur mémoire par le colonel GERBER et le commandant Fabrice ZIEGLER, président de l'UDSP 68 ; Madame Lara MILLION puis le directeur de cabinet du Préfet.



La cérémonie était rehaussée par la musique de la Fanfare de sapeurs-pompiers du bataillon d'Altkirch et par la présence nombreuse sur les rangs de jeunes sapeurs-pompiers, de sapeurs-pompiers volontaires, de sapeurs-pompiers professionnels et des sapeurs-pompiers des différentes spécialités.

De nombreuses récompenses et promotions ont été remises à des sapeurs-pompiers haut-rhinois méritants à cette occasion :

Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers pour services exceptionnels, échelon argent :

- 🔥 Au Lieutenant Alexandre BINDER
- 🔥 Au Lieutenant Franck MULLER
- 🔥 Au Lieutenant Jean-Christian NEFF
- 🔥 A l'Adjudant-chef Anthony HAAS
- 🔥 A l'Adjudant-chef Boris WILLME
- 🔥 A la Sergent-chef Mauricette BENAZOUGUI
- 🔥 Au Sergent-chef Pascal UEBERSCHLAG

La Médaille d'honneur pour acte de courage et dévouement, échelon bronze, a été décernée par Monsieur le préfet du Haut-Rhin au chien berger belge malinois LEMON, pour s'être depuis le 1^{er} janvier 2017 illustré comme acteur essentiel des opérations de secours et de sauvetage. Aux côtés de son maître, l'Adjudant-chef Carmelo TAMBUZZO,

il a participé à plus de 350 missions opérationnelles sur le territoire du Haut-Rhin et dans la zone de défense EST.

Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers pour 30 années de service, échelon or :

- 🔥 Au Lieutenant Hervé SIEBER

Promotion de deux officiers au grade supérieur :

- 🔥 La Pharmacienne Lieutenant-Colonel Marie-Pierre GRANDGEORGE a été promue au grade de Pharmacienne-Colonel.
- 🔥 Le Capitaine Fabrice ZIEGLER a été promu au grade de Commandant.

Remise de fanions :

Le Colonel hors classe Patrice GERBER a remis leur fanion aux chefs des compagnies 1 à 7.

Médailles de l'UDSP 68 :

Médaille de l'union régionale, échelon or :

- 🔥 Au Lieutenant-colonel Bruno DUCAROUGE
- 🔥 Au Capitaine Antoine SCHLEGEL
- 🔥 A l'Adjudant-chef Patrick GOUYE
- 🔥 A l'Adjudant Thierry KLEIN

Médaille départementale des sapeurs-pompiers du Haut-Rhin :

- 🔥 Au Colonel Pierre SIEBERT
- 🔥 A l'Adjudant-chef Jean-David RIESS
- 🔥 A l'Adjudant-chef Gilles WEBER

Enfin, le **drapeau départemental des jeunes sapeurs-pompiers du Haut-Rhin**, confié à la section d'Altkirch, a été transmis par le commandant Fabrice ZIEGLER, PUD, à la section de Mulhouse.

UNE PARTICIPATION REMARQUÉE DES SAPEURS-POMPIERS DU HAUT-RHIN À LA FOIRE DE MULHOUSE 2025



Du 24 mai au 1^{er} juin 2025, les sapeurs-pompiers du Haut-Rhin ont activement participé à la 78^e édition de la Foire de Mulhouse, placée cette année sous le thème des Caraïbes.

Cet événement, rassemblant 71 000 visiteurs et près de 250 exposants, a offert une plateforme idéale pour renforcer le lien entre le service départemental d'incendie et de secours et la population haut-rhinoise.

Implanté sur une surface de plus de 400 m², dont 310 m² en intérieur et 100 m² en extérieur, le stand du SIS 68 a constitué un pôle d'attractivité majeur. Pilotée par le Groupement du volontariat et de l'engagement citoyen du SIS 68 avec l'appui de l'Union départementale des sapeurs-pompiers du Haut-Rhin, cette présence s'est articulée autour de plusieurs objectifs institutionnels : sensibiliser le public aux risques d'incendie domestique, promouvoir l'engagement citoyen et valoriser les missions du service public.



De nombreuses animations pédagogiques et démonstratives ont été proposées : ateliers de gestes qui sauvent, exercices d'extinction de départs de feu, séances d'essayage de tenues d'intervention, présentations des détecteurs de fumée (DAAF), ainsi que des démonstrations mettant en valeur les unités cynotechniques et les moyens aériens (drones). Un mini-parcours sportif, pensé pour le jeune public, a permis de valoriser les valeurs de

courage et de dépassement de soi dès le plus jeune âge.

En complément, un **espace muséal**, en partenariat avec le Musée du Sapeur-Pompier d'Alsace, a permis de retracer l'histoire et l'évolution des équipements des soldats du feu, à travers la présentation de matériels anciens et d'un véhicule historique. En valorisant à la fois le patrimoine et les évolutions technologiques, cette démarche illustre la permanence de l'engagement des sapeurs-pompiers au service de la sécurité des populations.

De très nombreuses personnes ont été sensibilisées aux gestes de premiers secours, des centaines d'enfants ont participé aux ateliers



créatifs, et 400 oursours Pompy® ont été vendus (pour un Pompy® vendu, un Pompy® offert à un enfant pris en charge par les pompiers). Par ailleurs, la tombola gratuite organisée avec le soutien de l'UDSP 68 et du musée a permis aux visiteurs de tenter leur chance, renforçant l'attractivité du stand.

Enfin, la **promotion du volontariat** a constitué un axe fort de cette édition : plusieurs dizaines de contacts qualifiés ont été recensés et orientés vers les centres d'incendie et de secours du département.



La réussite de cette opération repose sur l'implication remarquable de près de 80 personnels mobilisés – sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, personnels administratifs, techniques et spécialisés, membres de l'équipe de soutien et d'appui logistique et amis du Musée. Leur engagement illustre la volonté constante du SIS 68 de promouvoir une culture de sécurité civile partagée et de maintenir une présence active au cœur des territoires. Au-delà de la visibilité obtenue, cette participation s'inscrit pleinement dans la stratégie de rayonnement territorial du SIS 68 et de valorisation des sapeurs-pompiers.

DÉPLOIEMENT DES PREMIERS BOÎTIERS GÉOCOEUR DANS LE HAUT-RHIN

Au mois de mars, la société Hekatech a déployé les premiers boîtiers Géocœur dans le Haut-Rhin, à proximité de défibrillateurs automatisés externes (DAE). Ce boîtier connecté, interfacé avec l'application Staying Alive exploitée par le CTA-CODIS, s'active lors d'un signalement d'arrêt cardiaque à proximité.

L'objectif est simple et vital : **mobiliser immédiatement les personnes se trouvant à proximité du dispositif**. En émettant un **signal lumineux et sonore**, Géocœur alerte les passants qu'une personne est en train de faire un arrêt cardiaque et qu'elle a besoin d'un DAE.

Il suffit alors de scanner le QR code visible en façade pour localiser la victime et intervenir plus vite. Dans 40 % des cas, grâce à Géocœur, le défibrillateur arrive avant les secours. Une performance qui **multiplie par 4 les chances de survie**. Le dispositif, lauréat du Concours Lépine 2022, est déjà **soutenu par le Ministère de la Santé, la BSPP et plusieurs SDIS**.

Dans le Haut-Rhin, cette innovation a été rendue possible grâce à un **partenariat local**, avec le soutien d'élus, de l'ARS et de la **CPAM du Haut-Rhin**, qui a financé une partie des premiers boîtiers. Cette implication de l'Assurance Maladie témoigne de **l'intérêt de santé publique** que représente Géocœur, notamment pour améliorer la couverture des zones rurales ou périurbaines.

Ce dispositif est aujourd'hui en cours de déploiement dans toute la région Grand Est, avec pour ambition de **renforcer la chaîne de survie sur tous les territoires**.



Géocœur, c'est :

- 🔴 Près de 500 dispositifs installés en France
- 🔴 +80 interventions réelles recensées
- 🔴 75 % des déclenchements entraînent une action citoyenne
- 🔴 40 % des cas : le DAE arrive avant les secours
- 🔴 x4 les chances qu'un défibrillateur soit apporté avant l'arrivée des secours
- 🔴 Lauréat du Concours Lépine 2022 – Prix du Président de la République
- 🔴 Soutiens institutionnels : Ministère de la Santé, BSPP, SDIS, ARS, CPAM, collectivités.

RENFORCER LA RÉSILIENCE TERRITORIALE: LES ÉLUS LOCAUX FORMÉS PAR LE SIS 68

Le Service d'Incendie et de Secours du Haut-Rhin (SIS 68), en partenariat avec l'Association des Maires du Haut-Rhin (AMHR), a organisé le 2 juin 2025 une formation innovante destinée aux maires, élus locaux et cadres territoriaux. Intitulée « Initiation à la gestion de crise – Immersion dans une cellule de crise », cette initiative s'inscrit dans une démarche de renforcement de la résilience territoriale.



Accueillant **25 participants** dans les locaux de la direction, les **six officiers en charge de cette formation ont mis l'accent sur une approche pédagogique immersive et participative**. Confrontés à des scénarios de crise simulés en temps réel, les stagiaires ont pu concrètement tester leur réactivité et développer des automatismes essentiels au sein d'un poste de commandement communal (PCC). Cette formation répond directement aux responsabilités cruciales des maires, directeurs des opérations de secours (DOS) sur leur commune, particulièrement face aux risques climatiques ou aux événements

attirant un grand nombre de personnes. Le Lieutenant-Colonel Christophe MARCHAL, chef du groupement volontariat et engagement citoyen, souligne : « Nous fournissons aux élus une boîte à



outils concrète pour organiser leur Plan Communal de Sauvergarde (PCS), outil désormais obligatoire ».

Les ateliers pratiques ont couvert plusieurs aspects : distinction entre secours et sauvegarde, communi-

cation de crise ou encore intégration du facteur humain. Le retour d'expérience, au cœur de la formation, a permis une consolidation efficace des acquis.

Les retours unanimes témoignent du succès de cette démarche : « On prend conscience des risques et du rôle qu'on a à tenir », affirme un maire participant. Le SIS 68 prévoit déjà une prochaine session en octobre, ciblant spécifiquement les communes organisatrices de marchés de Noël.

Cette initiative s'inscrit durablement dans la politique du SIS 68, confirmant son rôle central dans la préparation opérationnelle des territoires et sa volonté affirmée de travailler étroitement avec les élus locaux pour assurer une résilience accrue face aux crises.





UNE POLITIQUE D'ACQUISITION DURABLE ET OPÉRATIONNELLE

Dans un contexte marqué à la fois par les enjeux environnementaux et les impératifs opérationnels, le Service d'incendie et de secours du Haut-Rhin poursuit sa politique volontariste d'acquisition et de renouvellement de véhicules.

Deux récentes acquisitions illustrent cette dynamique alliant modernisation, adaptation au risque et transition énergétique.

DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES POUR LE VERDISSEMENT DE LA FLOTTE

Dans le cadre de sa stratégie de réduction de l'empreinte carbone, le SIS 68 a fait l'acquisition de deux véhicules PEUGEOT 208 STYLE électriques, pour un montant total de 58 917 euros. Ces véhicules seront prochainement affectés au Groupement de prévention des risques incendie (GPRI). Ils permettront d'assurer les missions des préventionnistes dans des conditions optimales, tout en participant à l'effort collectif de transition énergétique.

Des bornes de recharge électrique ont été installées sur les sites de Colmar et Mulhouse pour accompagner cette évolution des pratiques. Si les conditions techniques et budgétaires le permettent, l'acquisition de deux véhicules supplémentaires est envisagée à l'horizon 2026.



UN NOUVEAU CCFM DANS LE CADRE DU PACTE CAPACITAIRE

Parallèlement à cette démarche environnementale, le SIS 68 s'est doté d'un nouveau camion-citerne feux de forêts moyen (CCFM) dans le cadre du dispositif national des « pactes capacitaires », lancé par le ministère de l'Intérieur. Ce programme permet de renforcer les moyens opérationnels des services d'incendie et de secours grâce à un cofinancement de l'État et des collectivités territoriales.

Le véhicule, acquis pour un montant de 294 986 euros, est équipé sur un châssis Renault D14 4x4 (PTAC de 14 tonnes), avec une citerne de 4 000 litres d'eau, une cuve additif de 65 litres, un système doseur Triton et une lance canon AGELASTO. Il est carrossé par le constructeur SIDES.



Affecté au centre de secours principal de Colmar, ce CCFM est destiné à répondre en première intention à toute demande de renfort, notamment dans le cadre des colonnes feux de forêts mobilisées chaque été. Deux autres véhicules similaires ont été commandés, avec une livraison prévue en 2026.

Ces acquisitions s'inscrivent pleinement dans la feuille de route du SIS 68 : doter le département de moyens performants, adaptés aux risques contemporains, tout en poursuivant une trajectoire vertueuse sur le plan environnemental.



MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES UN ENGAGEMENT DURABLE POUR LES CENTRES DE SECOURS

RÉNOVATION DU CPI DEUX-FERRETTE: UN ENGAGEMENT EXEMPLAIRE AU SERVICE DE LA MODERNISATION

Construit dans les années 1950, le bâtiment abritant le Centre de Première Intervention (CPI) de Deux-Ferrette a bénéficié en 2024 et 2025 d'une importante opération de rénovation. Les travaux ont porté sur la réfection complète de la toiture, le ravalement ainsi que la consolidation des façades, la mise en conformité de l'installation électrique et la reprise et peinture des murs intérieurs, pour un montant total de 240 000 euros TTC. Mené sur plusieurs mois, ce chantier ambitieux s'est déroulé sans interruption de l'activité opérationnelle.



Après



Avant

Malgré des conditions parfois complexes, les sapeurs-pompiers du centre ont fait preuve d'un engagement exemplaire et d'une remarquable capacité d'adaptation.

En parallèle, les services du groupement d'appui logistique et technique et du groupement des systèmes d'information et de communication sont intervenus pour réaliser d'importants travaux d'électricité et de plomberie, contribuant ainsi à la modernisation complète des installations techniques du centre.

À cette mobilisation s'est ajoutée une implication significative des personnels du centre dans la réalisation de divers travaux de peinture et de finitions, faisant de cette rénovation une véritable réussite collective.

ORBEY – MODERNISATION DU CENTRE DE SECOURS : CHAUFFERIE, FOYER ET NOUVEL ESPACE DE MUSCULATION

De juin 2024 à mars 2025, le Centre de secours d'Orbey a bénéficié d'importants travaux de rénovation. Jusqu'alors équipé d'une chaudière au fioul vieillissante et défaillante, le site dispose désormais d'une chaudière à granulés de bois moderne, performante et connectée, apportant une solution à la fois efficace et plus respectueuse de l'environnement.

Le foyer a également été entièrement rénové, tandis qu'un local de musculation et une kitchenette ont été



aménagés pour améliorer le confort des sapeurs-pompiers. Un espace extérieur, soigneusement réalisé en pavés, vient compléter ces aménagements.

Saluons l'engagement du personnel du centre, qui s'est impliqué activement dans la rénovation du foyer et la création de l'espace extérieur.

Montant total de l'opération : 370 000 € TTC



Pierre VOGT, élu en charge des infrastructures au conseil d'administration du SIS 68

« Les rénovations menées à **Deux-Ferrette** et **Orbey** illustrent concrètement notre volonté de moderniser durablement nos casernes. Offrir aux sapeurs-pompiers des conditions de

travail optimales, dans des bâtiments fonctionnels, sûrs, et adaptés aux exigences de l'engagement opérationnel d'aujourd'hui, est une priorité de notre plan pluriannuel d'investissement.

Cette dynamique se poursuit à travers de nombreux projets en cours sur l'ensemble du territoire. À **Cernay-Wittelsheim**, deux chantiers emblématiques sont engagés : l'installation de panneaux photovoltaïques souples couvrant une surface totale de 525 m², pour une puissance installée de 99 kVA et une production annuelle moyenne estimée à 100 000 kWh. Le surplus de production est revendu et une démarche d'autoconsommation collective est en cours, constituant un engagement fort en faveur de la transition énergétique. Le retour sur investissement est estimé à douze ans. Par ailleurs, un nouvel espace dédié à l'activité physique, ainsi que des bureaux en mezzanine verront le jour dans les prochains mois, afin d'optimiser les volumes disponibles au sein de la remise.

À **Masevaux**, une restructuration lourde du centre de secours est en cours, avec une réception prévue fin 2025.

À **Ribeauvillé**, les travaux de restructuration débiteront d'ici la fin de l'année pour une durée estimée à 18 mois. À **Saint-Louis**, c'est un tout nouveau plateau de formation qui verra le jour au sein du CSP. Les travaux commenceront en juillet, pour une mise en service prévue dès le dernier trimestre de l'année 2025, après la livraison du module d'engagement et d'attaque.

Le site de **Wittenheim** bénéficie lui aussi d'une attention particulière, avec une première phase de travaux — rénovation et isolation de la toiture — en cours d'achèvement. La seconde phase, prévue pour la fin d'année, comprendra le remplacement des portes de remise, ainsi que l'optimisation du sas pour les VSAV (Véhicules de secours et d'assistance aux victimes) et des vestiaires annexes. Enfin, à **Ostheim**, la viabilisation du terrain vient d'être réceptionnée, étape clé avant le lancement du concours d'architecture prévu pour la fin de l'année, en vue d'un démarrage du chantier fin 2027.

L'ensemble de ces projets, qu'ils soient en cours ou à venir, témoigne de notre ambition collective : investir de manière cohérente et responsable dans l'avenir de nos infrastructures. C'est en modernisant progressivement notre patrimoine immobilier que nous améliorons concrètement le quotidien de nos personnels, tout en consolidant la qualité du service public rendu à nos concitoyens. »



ILS ONT RÉPONDU PRÉSENTS : RETOURS DE MISSION À MAYOTTE

En décembre 2024, l'île de Mayotte est frappée de plein fouet par le cyclone Chido, l'un des plus violents enregistrés depuis près d'un siècle. À peine remise de ce premier choc, l'île subit un nouveau passage dévastateur, celui de la tempête Dikeledi, les 18 et 19 janvier 2025.

Face à l'ampleur des dégâts et à l'urgence humanitaire, l'État déclenche la MASC (Mission d'Appui de la Sécurité Civile). En moins de 48 heures, des moyens militaires, civils spécialisés et territoriaux sont mobilisés sous la coordination du Centre opérationnel de gestion inter-ministérielle des crises (COGIC). Le Centre Opérationnel de Réponse de la Sécurité Civile (CORSEC) est alors activé sur Petite Terre, en soutien direct au préfet de Mayotte.

Le SIS 68 a participé à cet élan de solidarité nationale, en engageant plusieurs de ses personnels dans ce dispositif exceptionnel : un infirmier anesthésiste, deux officiers, un adjudant-chef et le Directeur adjoint du SIS 68. Tous ont vécu des missions intenses, confrontés à des réalités humaines, logistiques et opérationnelles hors normes.

Dans les lignes qui suivent, ils témoignent avec sincérité de ce qu'ils ont vu, vécu et ressenti, entre adaptabilité, engagement total, rencontres inoubliables et sentiment profond d'utilité.

Personnels haut-rhinois envoyés sur place :

- 🔴 Infirmier de sapeurs-pompiers Maxime THUET du 28/12/2024 au 15/01/2025
- 🔴 Lieutenant Nicolas SEMPER et Lieutenant Ludovic MARCK du 18/01/2025 au 08/02/2025
- 🔴 Adjudant-chef Arnaud SCHIRM du 04/02/2025 au 26/02/2025
- 🔴 Colonel Pierre SIEBERT, Directeur départemental adjoint, du 23/02/25 au 18/03/2025





« Trois semaines coupé du monde, mais au cœur de l'humain »

Maxime THUET, infirmier de sapeurs-pompiers du Haut-Rhin, engagé à Mayotte du 28 décembre 2024 au 15 janvier 2025



« J'ai rejoint l'ESCRIM* du SDIS du Gard en tant qu'infirmier anesthésiste, pour une mission de trois semaines à Mayotte, juste après le passage des cyclones. C'était ma deuxième mission avec eux, j'étais déjà intervenu pendant le COVID.

Sur place, nous étions confinés dans l'hôpital militaire, avec interdiction de sortir. Le rythme était très soutenu : 14 heures de travail par jour, sans relâche. Au bloc opératoire, nous étions cinq : deux médecins, un infirmier de bloc, un chirurgien, et moi. Nous avons soigné des plaies infectées, des brûlures, des abcès, parfois des cas graves comme une appendicite ou des plaies liées au diabète. Un tiers de nos patients avaient moins de 6 ans.

L'ESCRIM, c'est 90 personnels : militaires, pompiers, soignants, tous mobilisés. Jusqu'à 300 patients par jour aux urgences, 25 opérés quotidiennement. C'était intense, mais humainement fort. Malgré la fatigue, il y a eu de vrais moments de partage, de solidarité, et surtout ce sentiment puissant d'être utile, là où il le fallait. »

* L'Élément de Sécurité civile rapide d'intervention médicale ou ESCRIM est l'hôpital de campagne de la Sécurité civile française.

Lieutenant Ludovic MARCK, SPP, engagé à Mayotte du 18 janvier au 8 février 2025

« À notre arrivée, avec le lieutenant Nicolas SEMPER, nous avons été immédiatement frappés par l'état du territoire. Le paysage portait encore les stigmates du cyclone : arbres déracinés, palmiers déchiquetés, toitures remplacées par des bâches et des déchets éparpillés partout. C'était impressionnant.

Nous avons été affectés au CORSEC, basé à Dzaoudzi sur Petite Terre. J'y tenais le poste de gestion des ressources humaines : suivi des effectifs présents, organisation des relèves, coordination des transferts avec le COGIC... Le rythme était soutenu, mais la diversité des missions et l'importance de la coordination sur place ont rendu cette mission particulièrement enrichissante.

Travailler au cœur du dispositif national de réponse, dans un contexte aussi exigeant, a été une expérience forte et formatrice. »

« Un territoire meurtri, une mission marquante »



Lieutenant Nicolas SEMPER, SPV, engagé à Mayotte du 18 janvier au 8 février 2025

« J'ai été engagé à Mayotte au sein du CORSEC avec mon collègue Ludovic MARCK. Sur place, plus de 600 personnels étaient mobilisés, répartis en trois zones d'intervention couvrant toute l'île.

Ma mission : gérer le parc roulant du dispositif. Environ 150 véhicules – VL, PL, engins de chantier – majoritairement réquisitionnés via des loueurs privés. Je pilotais leur répartition entre les zones, le suivi des contrats, l'entretien, la gestion des cartes carburant et la recherche de nouveaux moyens roulants.

Cette mission restera une expérience marquante. Une organisation de secours d'une ampleur exceptionnelle, d'une intensité humaine et opérationnelle rare.

Je suis fier d'avoir contribué à cette mobilisation collective. »



« Au cœur de la logistique à Mayotte »

Adjudant-Chef Arnaud SCHIRM, engagé à Mayotte du 4 au 26 février 2025

« Engagé pour trois semaines sur l'aéroport de Dzaoudzi, ma mission a consisté à gérer la logistique de matériel embarqué à bord d'aéronefs. Notre petite équipe composée de sapeurs-pompiers et de deux logisticiens de la sécurité civile dépendait du CORSEC de Petite Terre. Le travail sans relâche pendant trois semaines nécessitait l'organisation du colisage et le chargement/déchargement d'avions.

Des missions annexes comme la distribution d'eau

potable, de denrées et fournitures scolaires nous ont également été confiées.

L'expérience technique comme le chargement d'un super PUMA à bord d'un A400m contraste avec la triste réalité des populations qui ont pour la plupart tout perdu et doivent désormais repartir de zéro.

J'ai apprécié la collaboration entre sapeurs-pompiers, militaires, forces de sécurité civile et entreprises privées. »

« Trois semaines intenses au service des Mahorais »

Témoignage du colonel Pierre SIEBERT, directeur départemental adjoint du SIS 68, chef de la MASC à Mayotte du 24 février au 17 mars 2025

« Être chef d'une Mission d'Appui de la Sécurité Civile, c'est avant tout savoir s'adapter vite, travailler en équipe et répondre à l'urgence avec efficacité. Arrivés à Mayotte en février, après les cyclones Chido et Dikeledi, notre mission était claire : aider l'État à reconstruire, soutenir les populations et maintenir une présence opérationnelle sur le terrain.



Malgré un tuilage réduit, nous avons rapidement pris le relais de la MASC précédente. Chaque jour, aux côtés des autorités locales, des forces armées, du SDIS 976 ou encore des associations agréées, nous avons mené des actions concrètes : distribution d'eau et de denrées, appui aux écoles, nettoyage des ravines, renfort logistique pour les hôpitaux, ou encore soutien sanitaire.

Lorsque le cyclone Garance a ensuite menacé l'île de La Réunion, nous avons aussi coordonné l'envoi de plus de 100 personnels de secours en détachement. Ce fut un défi logistique et organisationnel majeur, mais

mené avec succès. Ce que je retiens surtout, c'est l'engagement sans faille des sapeurs-pompiers, dans des conditions souvent difficiles. Leur professionnalisme a été exemplaire. La coopération interservices a été précieuse, et cette mission restera, pour moi, une belle démonstration de la force collective de la sécurité civile.

Aujourd'hui, la situation s'améliore peu à peu à Mayotte. La reconstruction prend le relais de l'urgence. Mais il reste encore des défis, notamment concernant la question de la gestion de l'eau potable. Je suis fier d'avoir contribué, avec mon équipe, à cette mission essentielle. »



LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊTS : LE HAUT-RHIN MOBILISÉ DANS LA NOUVELLE STRATÉGIE NATIONALE

Le ministre de l'Intérieur et la ministre de la Transition écologique de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer, et de la Pêche ont acté le 5 juin 2025 la nouvelle stratégie nationale de défense des forêts et des surfaces non boisées contre les incendies :

Référence réglementaire : loi n°2023-580 du 10 Juillet 2023 visant à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie.

Renforcer la stratégie de la France pour l'adapter au changement climatique :

- Le changement climatique accroît la fréquence, la durée et l'intensité des incendies, y compris hors période estivale.
- La stratégie vise à protéger les enjeux humains, environnementaux et économiques exposés.
- Elle ne constitue pas un plan opérationnel mais fixe les principes directeurs à décliner localement de manière cohérente et concertée.

Les 4 principes fondamentaux :

- **Une approche globale et partagée**
 - Impliquer tous les acteurs (État, collectivités, services d'incendie, gestionnaires forestiers, citoyens).
 - Mettre en œuvre des déclinaisons territoriales adaptées aux réalités locales.
- **Le développement continu des connaissances**
 - Mutualiser les savoirs scientifiques, techniques et opérationnels.
 - Former, partager les retours d'expérience, favoriser l'innovation.
- **L'anticipation**
 - Identifier les territoires les plus exposés, c'est à dire :
 - ceux qui sont historiquement vulnérables
 - les «Nouveaux territoires du feu»
 - les territoires d'extension future.
- **La résilience**
 - Adapter les territoires grâce à une gestion durable et adaptée permettant de faire face à l'aggravation du risque.
 - Développer et maintenir une culture du risque.

Cette stratégie vise trois objectifs majeurs :

- 1) Gérer les territoires de façon résiliente pour éviter l'éclosion des feux ;
- 2) Réduire les superficies brûlées ;
- 3) Limiter les conséquences humaines, matérielles, environnementales et économiques.

Ceux-ci sont déclinés à travers des axes concrets (non exhaustif) :

- 🔥 Exploiter le potentiel des nouvelles technologies pour la détection et l'analyse ;
- 🔥 Harmoniser les outils cartographiques ;
- 🔥 Systématiser les retours d'expériences ;
- 🔥 Favoriser le mélange d'essences ;
- 🔥 Déployer des stratégies de filières visant à dynamiser la gestion de la forêt privée ;
- 🔥 Maîtriser l'urbanisation des secteurs à risques
- 🔥 Assurer l'application pleine et entière des obligations légales de débroussaillage ;
- 🔥 Gérer les activités génératrices d'incendie lors des périodes à risques ;
- 🔥 Assurer une surveillance permettant la détection et la dissuasion au sein des massifs sensibles ;
- 🔥 Renforcer et diversifier les moyens aéroterrestres destinés à l'attaque des feux naissants ;
- 🔥 Engager massivement des moyens de lutte sur les départs d'incendie pour éviter les développements catastrophiques des sinistres ;
- 🔥 Intégrer les moyens et les ressources des territoires (agricole, forestier) dans les phases de lutte sous coordination des services d'incendie et de secours.
- 🔥 Positionner de manière stratégique les équipements de Défense de la Forêt Contre les Incendies (DFCI)
- 🔥 Dans les secteurs réglementés au titre de l'urbanisme, créer des zones refuges offrant une résistance au feu, accessible au public en cas de nécessité
- 🔥

Les travaux en cours dans le département :

La sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie de forêt, lande, maquis et garrigue s'est réunie le 7 mai 2025 en Préfecture.

Cette réunion a permis de faire un point d'étape sur l'avancement des travaux engagés localement dans le cadre de la loi mentionnée en référence.

L'identification des massifs à risque constitue le socle de l'ensemble des actions à venir. Ce travail de classification, piloté par la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), est mené en partenariat avec le Service d'incendie et de secours (SIS), l'Office national des forêts (ONF), la Direction départementale des territoires (DDT), les brigades vertes, l'Office français de la biodiversité (OFB) ainsi que le Centre national de la propriété forestière (CNPF), qui seront sollicités pour affiner les données et consolider l'analyse. La finalisation de ces travaux est prévue pour février 2026.

Cette classification permettra ensuite au Préfet de mobiliser les outils réglementaires adaptés à la maîtrise de l'évolution de l'occupation des sols et à la prévention du risque incendie.

A propos du SIS du Haut-Rhin :

Nous poursuivons activement nos efforts en matière de formation des sapeurs-pompiers, avec à ce jour environ 450 agents formés à la lutte contre les feux d'espaces naturels. Parallèlement, notre capacité de réponse opérationnelle continue de s'améliorer grâce à l'acquisition d'un moyen lourd de lutte contre les incendies ainsi que d'un camion-citerne feux de forêts (CCF), dans le cadre du pacte capacitaire.

Par ailleurs, l'Ordre Départemental de Lutte contre les Feux de Forêt pour la saison estivale 2025 s'inscrit pleinement dans la dynamique de la stratégie nationale de lutte contre les incendies. Il permet, en cas de nécessité, la mise en œuvre sur le terrain de :

- 🔥 dispositifs de surveillance ;
- 🔥 patrouilles en coordination avec l'Office national des forêts (ONF) ;
- 🔥 prépositionnements de moyens ;
- 🔥 la capacité à accueillir et engager les moyens aériens nationaux de la sécurité civile.

Présentation de l'étude des massifs à risque

Et après ?

Code Forestier L.132-1

Classement du département ou de certains massifs au niveau national

OLD :

Obligations légales de débroussaillage

Délai 2 ans

PDPFCI :

Plan départemental de protection des forêts contre les incendies

Code de l'Environnement L.567-3

+ Possible modification des plans de prévention des risques naturels prévisibles sur le volet incendie de forêt

90%

des maisons détruites lors de feux de forêt ne sont pas ou sont mal débroussaillées.

UNE ÉQUIPE CYNO ENGAGÉE SUR L'EXERCICE INTERNATIONAL SWAN 2025



Du 24 au 28 mars 2025, une équipe cynotechnique du SIS 68 a participé à l'exercice international SWAN, organisé par l'UIISC7 (Sécurité civile) de Brignoles. Un exercice à grande échelle, organisé en France et en Espagne.

à Toulouse. Les déplacements ont conduit les équipes jusqu'à Madrid, avec une escale sur le site de décombres de l'UME (Unité Militaire d'Urgence espagnole), renforçant le caractère international de l'exercice.

Dans ce contexte exigeant, les binômes ont été sollicités physiquement et mentalement, avec une autonomie complète sur 96 heures, une gestion rigoureuse du matériel, des temps de repos réduits et une coupure totale des outils de communication personnels. Un cadre immersif qui visait à reproduire au plus près les réalités du terrain en situation dégradée.

Le chien de l'équipe haut-rhinoise, malgré une blessure survenue en amont, a fait preuve d'une implication remarquable tout au long de l'exercice. Une gestion attentive de son état par son conducteur, en lien constant avec la vétérinaire présente sur l'ensemble de l'exercice, a permis de maintenir l'efficacité du binôme dans la durée.

Au-delà des performances techniques, l'exercice SWAN a rappelé l'importance du lien qui unit le maître et son chien, de la résilience du binôme face à l'inconnu, et de l'engagement collectif au service de la mission. Une expérience intense et enrichissante, qui renforce la préparation opérationnelle de nos équipes face aux situations les plus complexes.



Le sergent **Pierre SCHAFFHAUSER** nous raconte l'expérience vécue avec son chien Rico.

Réunissant 18 binômes homme/chien provenant de toute la France, l'événement a permis de plonger les participants dans des conditions d'engagement particulièrement exigeantes. En hommage à Swan, chien de recherche de la sécurité civile, décédé en service commandé le 18 janvier 2010 à Haïti, cet exercice porte son nom.

Dès le début de semaine, les équipes ont été confrontées à une succession de mises en situation simulant des catastrophes de grande ampleur : attentat dans un parc d'attractions, effondrement dans une mine, explosion d'usine, disparitions en zone montagneuse ou encore recherches en milieux aquatiques. Les missions se sont enchaînées de jour comme de nuit, dans des environnements très variés, souvent complexes et escarpés.

Parmi les lieux d'intervention : le terrain d'entraînement de Brignoles, les gorges du Gardon, la station de ski d'Artouste, ou encore un ancien hôpital psychiatrique

LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES DIPLÔMES AUX SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES :

UN DISPOSITIF STRUCTURANT AU SERVICE DE LA RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES

Au sein du Service d'Incendie et de Secours du Haut-Rhin, la validation des formations des sapeurs-pompiers volontaires repose sur un dispositif rigoureux et équitable : la commission d'attribution des diplômes. Organisée par l'École Départementale d'Incendie et de Secours (EDIS), cette instance joue un rôle essentiel dans le parcours de professionnalisation des agents engagés au service de la sécurité de nos concitoyens.

DES FORMATIONS ENCADRÉES PAR DES RÉFÉRENTIELS NATIONAUX

Les formations internes dispensées par le SIS 68 donnent lieu à une évaluation conforme aux référentiels nationaux. Elles permettent de valider des blocs de compétences dans les principaux domaines d'activité opérationnelle : incendie (INC), secours à personne (SSUAP), secours routier (SR) et opérations diverses (DIV). Les validations concernent plusieurs niveaux d'emploi : équipier, chef d'équipe et chef d'agrès.



COMPOSITION DE LA COMMISSION

Réunie mensuellement sur le site de Cernay-Wittelsheim, la commission est composée de représentants des grades concernés, de responsables pédagogiques, de titulaires de spécialités pour les formations associées et d'un président. L'ensemble est assisté par un agent administratif. Afin de garantir une représentativité des territoires, les membres sont sélectionnés parmi les officiers et sous-officiers SPV issus des différents centres du département.

FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION

La commission examine les évaluations de fin de formation ainsi que les éventuelles demandes de dispense, fondées sur des acquis d'expérience. Trois décisions peuvent être rendues :

- 🔥 **Validation** : l'agent est reconnu apte à tenir l'emploi visé ;
- 🔥 **Ajournement** : un plan d'action personnalisé est établi pour une nouvelle évaluation ;
- 🔥 **Non-validation** : l'agent doit suivre à nouveau la formation complète.

Chaque décision est formalisée dans l'outil métier GEEF, et les agents reçoivent un plan de perfectionnement ou de progression le cas échéant.

BILAN 2024 : DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

En 2024, la commission s'est réunie à 12 reprises. Sur les 1399 dossiers examinés, 1326 ont été validés, 32 ajournés et 41 non validés. Ces résultats témoignent du sérieux des formations et de l'engagement du SIS 68 à accompagner les volontaires dans leur montée en compétence.



Les officiers et sous-officiers SPV souhaitant s'investir dans cette démarche peuvent proposer leur candidature à l'adresse suivante : accueil.gfap@sdis68.fr.

LE BEAUVAU DE LA SÉCURITÉ CIVILE : CONSTRUIRE L'AVENIR, LE SIS 68 AU CŒUR DE LA RÉFLEXION

GENÈSE D'UNE RÉFLEXION NÉCESSAIRE

Le modèle français de sécurité civile, bâti sur la départementalisation de 1996 et la loi de modernisation de 2004, est aujourd'hui soumis à une intense pression opérationnelle. En dix ans, le nombre d'interventions des services d'incendie et de secours a augmenté de 17%, soit 700 000 missions supplémentaires, avec une hausse de 25% des seuls secours d'urgence aux personnes (SSUAP).

Cette montée en charge, conjuguée aux effets du changement climatique (feux de forêt plus étendus, inondations fréquentes), au vieillissement de la population et aux carences du système de santé, place le système à la croisée des chemins.

C'est dans ce contexte qu'a été lancé, le 23 avril 2024 par le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin, le Beauvau de la sécurité civile. Son objectif affiché est ambitieux : défendre l'originalité du modèle français tout en le faisant évoluer pour mieux l'adapter aux enjeux climatiques, technologiques et sociétaux d'aujourd'hui et de demain.

UNE CONCERTATION NATIONALE EN CHANTIERS THÉMATIQUES

Pour mener cette réflexion de fond, le gouvernement a misé sur une **démarche résolument participative** associant l'ensemble des acteurs de la sécurité civile. Le Beauvau de la sécurité civile s'est structuré autour de **cinq chantiers thématiques** majeurs, déclinés en ateliers de travail, tables rondes et auditions de terrain. Ces chantiers, organisés dans différents territoires, couvrent les enjeux suivants :



BEAUVAU
DE LA
SÉCURITÉ
CIVILE

- 🔥 **Champ missionnel** – Réexaminer l'ensemble des missions pour définir le périmètre opérationnel futur.
- 🔥 **Gouvernance, financement et moyens** – Questionner le pilotage du système, jugé « à bout de souffle » sur le plan financier, et adapter les moyens (y compris technologiques) aux besoins futurs.
- 🔥 **Citoyens et résilience** – Renforcer la culture du risque et le rôle du citoyen dans la prévention et la gestion des crises.
- 🔥 **Volontariat et ressources humaines** – Assurer un modèle attractif, valorisant et protecteur pour les bénévoles, volontaires et professionnels, condition indispensable au renouvellement des effectifs.
- 🔥 **Pilotage du continuum de secours** – Optimiser la gestion globale des crises et l'articulation entre tous les maillons de la chaîne de sécurité civile, du niveau local au national.

Dès le lancement, le ministre de l'Intérieur a fixé des principes forts pour cadrer la concertation, évoquant trois « lignes rouges » à ne pas franchir : le ministère de l'Intérieur doit rester pilote de la gestion des crises, le volontariat doit demeurer au cœur du modèle, et le binôme maire-préfet doit être préservé dans la gouvernance.

Par ailleurs, une **grande enquête en ligne** a été ouverte afin de recueillir l'avis de tous les acteurs. L'ensemble des personnels du SIS 68 avait été invité à y participer.

Malgré une interruption liée à des aléas politiques (dissolution de l'Assemblée en juin 2024), les travaux ont repris en novembre 2024 à Rouen, avec l'objectif de produire des propositions concrètes et un projet de loi d'ici l'été 2025.

POINT D'ÉTAPE À MI-2025 : DES ENJEUX SAILLANTS

Au mois de juin 2025, le Beauvau de la sécurité civile a déjà permis de dégager plusieurs constats et axes d'évolution consensuels.

Tout d'abord, la **multiplication des missions** hors du cœur de métier historique (comme les secours médicaux d'urgence) appelle une clarification. La « sacralisation » des missions de secours d'urgence – c'est-à-dire la garantie d'un engagement sans faille des services d'incendie et de secours sur ce volet – fait partie des priorités exprimées par les acteurs de terrain.

En parallèle, la **préservation du volontariat** apparaît cruciale dans un contexte où 78% des effectifs de sapeurs-pompiers sont volontaires. Ce volontariat, menacé par une possible requalification en travail salarié au niveau européen, doit être sauvegardé : des mesures d'attractivité (reconnaissance, disponibilités) et une initiative auprès de l'Union européenne pour exclure les pompiers volontaires de la directive sur le temps de travail sont jugées indispensables.

Autre thème central : la **refonte de la gouvernance** et du financement. La question d'une meilleure coordination des acteurs a été soulevée, avec notamment la proposition de créer des directions départementales de la sécurité civile placées sous l'autorité des préfets (confiées aux directeurs départementaux des SIS) afin de renforcer l'unité de commandement.

La recherche de **nouvelles ressources financières** pour des services de secours, dont le modèle de financement actuel montre ses limites, est incontournable. Mutualisation des moyens à l'échelle régionale et soutien accru de l'État font partie des pistes évoquées pour pérenniser le modèle.

Enfin, les ateliers ont mis en exergue la nécessité d'une meilleure prise en compte des **nouveaux risques** (événements climatiques extrêmes, risques technologiques émergents).

UN ACTEUR LOCAL ENGAGÉ : LA CONTRIBUTION DU SIS 68

Le SIS 68 a activement pris part à cette concertation nationale d'ampleur.

En effet, le **lieutenant-colonel Christophe MARCHAL** – chef du groupement développement du volontariat et de l'engagement citoyen du SIS 68, par ailleurs vice-président de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France – a contribué aux échanges du chantier n° 4. Ce chantier, tenu le 7 février 2025, était précisément dédié à l'attractivité des métiers de sapeur-pompier, à la valorisation et à la pérennisation de l'engagement volontaire.

Plus récemment, le **colonel hors classe Patrice GERBER**, directeur du SIS 68, accompagné de M. **Bertrand FAUDOU**, sous-directeur des ressources, a participé au chantier consacré à la **gouvernance, au financement et aux moyens**. Une réunion, organisée à Mâcon le 11 février 2025, a abordé des sujets essentiels comme le financement des SIS, la mutualisation des moyens et l'identification de nouvelles ressources financières pour les services d'incendie et de secours.

Par ces contributions, le SIS 68 s'assure que les réalités du terrain haut-rhinois et les propositions locales soient entendues au niveau national.

PERSPECTIVES : VERS UNE NOUVELLE LOI DE SÉCURITÉ CIVILE

Les travaux du Beauvau de la sécurité civile devraient aboutir à des mesures concrètes. Le ministre délégué François-Noël Buffet a confirmé le calendrier : un projet de **loi de modernisation de la sécurité civile n° 2 (MOSC 2)** doit être présenté en Conseil des ministres durant l'été 2025, pour un examen parlementaire à la rentrée.

Cette future loi reprendra les enseignements de la concertation et devrait proposer des évolutions significatives. On peut s'attendre à une redéfinition du **périmètre des missions** confiées aux services de secours, ainsi qu'à une meilleure organisation du dispositif pré-hospitalier du SSUAP en lien avec le secteur de la santé. Une **réforme du financement** des SIS est également envisagée, de même qu'une consolidation de la **gouvernance** (avec possiblement la création des directions départementales précitées) pour améliorer la coordination entre acteurs. Enfin, des mesures destinées à **pérenniser le volontariat** et, plus largement, à fidéliser et protéger l'ensemble des acteurs de la sécurité civile seront au cœur de cette loi à venir.

Le **Beauvau de la sécurité civile** représente donc une opportunité historique de consolider un modèle éprouvé tout en le faisant évoluer face aux défis du XXI^{ème} siècle.



FEMMES EN UNIFORME : DEUX SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELLES TÉMOIGNENT

Le 19 juin 2025, la préfecture du Haut-Rhin accueillait une conférence sur la place des femmes dans les métiers de la sécurité, à l'initiative de l'association Femmes d'Alsace, présidée par Christelle LEHRY. Autour de la table : des gendarmes, militaires, policières, agents des Brigades Vertes... et deux sapeurs-pompiers professionnelles du SIS 68 venues partager leur parcours.

En présence notamment de Mme la sous-préfète d'Altkirch, de la députée Brigitte KLINKERT, du colonel Pierre SIEBERT et du délégué militaire départemental, les échanges ont mis en lumière les avancées et les défis qui restent à relever pour plus de mixité.

DEUX PARCOURS, UNE MÊME PASSION

La capitaine Marion RAPIOR, à la tête de 1200 hommes, a évoqué ses débuts dans un milieu très masculin, sans vestiaires pour femmes. Si elle souligne la courtoisie de ses collègues, il a fallu s'imposer : « J'ai longtemps longé les murs. Aujourd'hui, je montre qu'on peut diriger comme un homme. Le jour où cela paraîtra naturel, j'aurai gagné. »

Pour elle, l'écoute et la relation humaine sont au cœur du management, et les femmes ont toute leur place dans les SDIS.



La caporale Marie MEYER, pompier à Mulhouse depuis 2020, est entrée dans la profession à 36 ans après une première carrière dans le sport. « Mêmes épreuves, mêmes missions. C'est dur, mais quand on a ça dans les tripes, il faut y aller à fond. »

Elle incarne la ténacité et une reconversion réussie. Être une femme peut même être un atout, estime-t-elle, notamment lors des secours aux personnes ou auprès des enfants.



FAIRE ÉVOLUER LES MENTALITÉS

Les autres intervenantes ont souligné les progrès réalisés, mais aussi l'importance de faire évoluer les représentations.

En conclusion, le directeur de cabinet du préfet a interpellé le public :

« En tant qu'homme, de quoi ai-je besoin pour confronter mes propres stéréotypes ? »

Merci à nos deux collègues pour leur engagement et leur témoignage inspirant.

LA RÉSERVE CITOYENNE DU SIS 68 : UN ENGAGEMENT CITOYEN POUR TOUS



Soucieux de répondre toujours mieux aux attentes des haut-rhinois, le Service d'incendie et de secours du Haut-Rhin (SIS 68) lance sa Réserve Citoyenne. Innovation issue de la loi Matras, cette réserve vise à renforcer les liens entre la population et les sapeurs-pompiers, tout en valorisant la culture de sécurité civile.

UNE DIVERSITÉ DE MISSIONS ACCESSIBLES À TOUS

Cette nouvelle forme d'engagement citoyen complète les dispositifs existants, notamment l'équipe de soutien et d'appui logistique, sans toutefois les remplacer. Accessible à toute personne majeure, elle propose un large éventail de missions adaptées aux disponibilités et aux compétences de chacun : sensibilisation aux risques domestiques, prévention citoyenne lors d'événements publics, campagnes éducatives ou salons, ou encore accompagnement des jeunes sapeurs-pompiers. Les réservistes auront ainsi l'occasion unique de partager leur savoir-faire, d'acquérir de nouvelles compétences et de vivre une expérience enrichissante au service de la sécurité et de la cohésion sociale du territoire haut-rhinois.

Rejoindre la Réserve Citoyenne, c'est participer concrètement à la résilience collective du Haut-Rhin. Ce dispositif, piloté par le Groupement du Développement du Volontariat et de l'Engagement Citoyen (GDVEC), vise à constituer une équipe dynamique de bénévoles, dont certains pourraient pourquoi-pas devenir ensuite sapeurs-pompiers volontaires.

Le SIS 68, en créant cette réserve, se dote d'un précieux levier pour renforcer son action, tout en promouvant activement

l'engagement citoyen. Que vous soyez étudiant, actif ou retraité, votre engagement compte. Vous contribuerez directement à la sécurité de votre territoire et au renforcement du lien social.

Vous souhaitez devenir acteur de cette dynamique ? Rejoignez la Réserve Citoyenne du SIS 68 ! Toutes les informations et le formulaire de candidature sont disponibles sur www.sdis68.fr.

- ✓ Vous avez plus de 18 ans ?
- ✓ Vous voulez contribuer activement à la sécurité de votre territoire ?
- ✓ Vous souhaitez devenir acteur de la résilience face aux crises ?

DEVENEZ ACTEUR DE LA SÉCURITÉ CIVILE REJOIGNEZ LA RÉSERVE CITOYENNE DU SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DU HAUT-RHIN



Les missions de la réserve citoyenne

- ✓ Promouvoir la culture de sécurité civile.
- ✓ Contribuer à la préparation et à la résilience de la population.
- ✓ Participer à des exercices de gestion de crise.
- ✓ Soutenir le service d'incendie et de secours du Haut-Rhin (SIS 68).

Nous contacter

✉ reserve.citoyenne@sdis68.fr

🌐 www.sdis68.fr

📄 + d'infos et formulaire de candidature en ligne



si vous souhaitez vous engager encore d'avantage : **Devenez sapeur-pompier volontaire !**



LES SAPEURS-POMPIERS DES MINES DE POTASSE D'ALSACE : UN CORPS PIONNIER AU SERVICE DE L'INDUSTRIE POTASSIQUE ET DES POPULATIONS

Dès les premières extractions de potasse en 1904 dans le bassin potassique alsacien, la question de la sécurité s'impose comme une priorité. Très tôt, les fondateurs de l'exploitation minière comprennent que la spécificité de cette industrie souterraine - profonde, complexe, potentiellement instable - nécessite un service de secours intégré, professionnel et hautement spécialisé.

C'est ainsi qu'est constitué un corps de sapeurs-pompiers propre aux **Mines de Potasse d'Alsace (MDPA)**, véritable **service d'incendie et de secours industriel**, structuré et organisé avec rigueur. Ce service, opérationnel dès le début du XX^e siècle, n'a cessé d'évoluer pendant près de 90 ans, jusqu'à la fin de l'exploitation minière dans les années 1990.

Une organisation militaire au service de la sécurité minière

Dès ses origines, le corps des sapeurs-pompiers des MDP

adoptent une organisation rigoureuse, d'inspiration militaire. Le service est composé d'agents spécialement formés, permanents et intégrés à la hiérarchie de l'entreprise, avec des missions multiples :

- Prévention et lutte contre les incendies en surface et en galerie,
- Secours aux blessés et premiers soins,
- Sauvetage et intervention en milieu souterrain complexe,
- Sécurité civile en soutien aux communes environnantes.

Les sapeurs-pompiers des MDP

leur maîtrise des techniques de sauvetage en milieu confiné, de désincarcération, et de détection de gaz. Ils disposent d'un matériel de pointe pour l'époque, renouvelé régulièrement grâce aux moyens de l'entreprise.

Une force opérationnelle reconnue sur le territoire

Si leur mission première est de protéger les sites miniers et leurs personnels, les pompiers des MDP

complémentaire, leur savoir-faire est apprécié et reconnu. Nombre d'entre eux sont aussi engagés comme sapeurs-pompiers volontaires dans les centres de secours locaux, créant une synergie efficace avec les services départementaux.

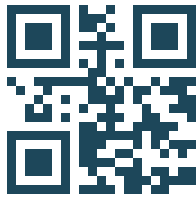
Leur présence contribue à **sécuriser un territoire industriel dense**, traversé par des galeries, des usines chimiques, des voies ferrées et des installations à risque.

Une culture du secours profondément ancrée

La spécificité du travail minier a nourri chez ces sapeurs-pompiers une **culture de la solidarité, de la rigueur et de l'exigence technique**. Leur formation continue, leur proximité avec les équipes d'ingénierie et leur parfaite connaissance du terrain en font des spécialistes respectés.

Cette culture s'est souvent transmise de génération en génération : nombreux sont les anciens mineurs ou leurs descendants qui, encore aujourd'hui, perpétuent l'engagement dans le volontariat sapeur-pompier.

Accédez au dossier complet en scannant le QR Code ou rendez-vous sur www.udsp68.fr



La fin d'une époque, l'héritage d'un savoir-faire

Avec la fermeture progressive des puits et la fin de l'exploitation dans les années 1990, le corps des sapeurs-pompiers des MDPA est dissous. Mais leur empreinte reste forte. Certains agents ont été réorientés vers d'autres services de sécurité ou ont continué leur carrière dans les rangs des SDIS.

Leur mémoire reste vivante à travers les témoignages, les objets conservés dans les musées de la mine, et la reconnaissance de la population locale.



~ Baignades ~

ATTENTION AUX NOYADES DES ENFANTS !

VOUS TENEZ À EUX, NE LES QUITTEZ PAS DES YEUX !

Aucun dispositif de sécurité ne remplace votre vigilance, même dans des lieux de baignade surveillée.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque été, les noyades accidentelles provoquent environ 50 décès chez les enfants de moins de 13 ans. Un manque de surveillance est relevé dans 1 noyade sur 2.

VOTRE ENFANT A « BU LA TASSE » : LES SIGNES D'ALERTE D'UNE NOYADE

zzz



FATIGUE et/ou
TENDANCE à S'ENDORMIR



SIGNES RESPIRATOIRES :
TOUX et/ou
ESSOUFFLEMENT et/ou
LÈVRES BLEUES



VOMISSEMENTS

Si votre enfant n'est pas comme d'habitude après plusieurs minutes, et en particulier s'il présente l'un ou plusieurs de ces signes, il faut rapidement prévenir les secours.



La noyade dite « sèche », c'est-à-dire sans eau dans les poumons et sans aucun signe d'alerte, n'existe pas.



NUMEROS D'APPEL D'URGENCE :

15 - 18 - 112

Pour plus d'informations

<https://solidarites-sante.gouv.fr/baignades>
www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades



www.sdis68.fr

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DU HAUT-RHIN

